

EVOLUTION DES CRITERES SPECTACLE VIVANT : DISPOSITIF ACTUEL ET A PARTIR DU 02-07-2020

ACTUELLEMENT		
Théâtre, cirque, marionnette, théâtre musical, spectacle de rue...	Chanson, rock, hip-hop, électro, pop, musiques du monde, traditionnelles...	Classique, lyrique, baroque, contemporain, jazz, danse...
DELAIS MINIMUM POUR SOUMETTRE VOTRE DEMANDE		
. Création et/ou tournée : 3 mois avant la 1ère représentation . Reprise in extremis théâtre ASTP : 1 mois avant et justifier lors de la création d'au moins 5 dates en région ou 10 dates à Paris	3 mois avant la 1ère date de représentation	
NOMBRE MINIMUM DE REPRESENTATIONS ET DE CACHETS A VENIR		
Création, diffusion sur 9 mois maximum : . 12 hors Paris . ou 18 à Paris . ou 30 dans les théâtres privés de Paris Sauf arts de la rue : > création : 8 dates > diffusion : 12 dates	Création : 4 dates min. en 6 mois sauf musiques du monde et trad. 3 dates en 8 mois Diffusion : 10 dates min. en 6 mois sauf musiques du monde et trad. 5 dates en 8 mois	Création : 3 dates sur 8 mois Exception pour la danse : 4 dates Diffusion : 5 dates sur 8 mois
Demande d'aide à la diffusion pour un spectacle soutenu à la création		
Possible	Impossible	

A PARTIR DU 02-07-2020		
Théâtre, cirque, marionnette, théâtre musical, spectacle de rue	Musiques actuelles	Autres esthétiques musicales
DELAIS MINIMUM POUR SOUMETTRE VOTRE DEMANDE		
le projet doit pouvoir être présenté en commission avant sa première date de diffusion		
NOMBRE MINIMUM DE REPRESENTATIONS JUSTIFIES ET DE CACHETS A VENIR SUR <u>10 MOIS</u> MAXIMUM		
Création et diffusion : 12 dates Saut création art de rue : 8 dates	Création : 4 dates Diffusion : 10 dates	Création : 3 dates Diffusion : 5 dates
Demande d'aide à la diffusion pour un spectacle soutenu à la création		
Possible/ hormis pour les reprises diffusées au festival AVIGNON OFF		